

## PRÉSENTATION

Le métier d'aide familial(e) n'est pas toujours connu à sa juste valeur, on le confond souvent avec le métier d'aide-ménagère .....

L'AF travaille dans un service d'aide aux familles et aux personnes âgées, sous la responsabilité et le contrôle de ce service. Il/elle est intégré(e) dans une équipe et est supervisé(e) par un travailleur social. Il/elle travaille en collaboration avec ce dernier pour réaliser un projet commun. Il /elle intervient au domicile et contribue au maintien du bénéficiaire au domicile avec une certaine qualité de vie. L'aide familial(e) aide à conserver, restaurer et développer l'autonomie du bénéficiaire. Ses prestations peuvent être ponctuelles ou se développer sur une longue période.

L'aide familial(e) peut aussi travailler comme garde à domicile; le/la garde à domicile accompagne un bénéficiaire qui a besoin d'une présence continue.

L'aide familial(e) s'adresse aux familles, aux malades, aux personnes âgées, aux enfants, aux personnes handicapées, à toute personne qui, pour des raisons de santé ou des raisons sociales, ne peut assurer les tâches décrites ci-dessous.

L'aide familial(e), tout en établissant une relation appropriée avec les bénéficiaires et leur famille / entourage, assure les tâches prévues dans le plan d'aide réalisé par le responsable de l'équipe, à savoir :

- Des tâches relatives à la vie journalière,
- Des tâches relatives à l'hygiène, au confort et à la santé,
- Des tâches relatives à la prévention et à l'éducation,
- -Des tâches visant au bien-être du bénéficiaire par un soutien relationnel et/ou par un accompagnement social.



## FORMATIONS

---

### COURS TECHNIQUES :

- Nutrition et diététique
- Economie sociale et familiale
- Éthique et déontologie
- Psychologie et communication
- Hygiène et qualité de l'environnement
- Soins

### COURS PRATIQUES :

- Travaux pratiques art culinaire en lien avec le cours de nutrition.
- Travaux pratiques hygiène et qualité de l'environnement (cours de repassage, fabrication de produits naturels, ...).
- Travaux pratiques soins.


## DIPLÔMES

---

- ✓ Certificat d'études de sixième année de l'enseignement secondaire professionnel
- ✓ Certificat de qualification de sixième année de l'enseignement secondaire professionnel



# Les différentes tâches de l'aide familial(e)

A.V.Q	Rôle sanitaire	Rôle éducatif	Aide relationnelle	Aide sociale
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Conduire le bénéficiaire à l'hôpital</li> <li>2. Conduire les enfants à l'école et aux activités sportives.</li> <li>3. Faire les courses (alimentation, la pharmacie)</li> <li>4. Promener le chien</li> <li>5. L'entretien courant (nettoyer, prendre les poussières, passer l'aspirateur, repasser,...)</li> <li>6. Préparer les repas.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Effectuer la toilette physique de la personne.</li> <li>2. Vérifier la prise de médicaments et vider la chaise percée.</li> <li>3. Vérifier le contenu de la pharmacie.</li> <li>4. Trier le contenu alimentaire des armoires et du frigo (dates de péremptions).</li> <li>5. Vérifier l'état de propreté de la literie.</li> <li>6. Vérifier la télé-vigilance.</li> <li>7. vérifier les obstacles à la marche dans la maison (cfr accidents domestiques)</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aménager l'habitat en fonction de l'handicap. → Chaise roulante → lit en bas</li> <li>2. Apprendre le tri des déchets.</li> <li>3. Apprendre à ranger la maison.</li> <li>4. Un régime alimentaire. → Menu équilibré → en fonction des pathologies.</li> <li>5. Apprendre à une maman à laver son bébé.</li> <li>6. Encourager le bénéficiaire à participer aux tâches courantes.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ecouter la personne, ses demandes.</li> <li>2. Identifier les difficultés (OBSERVATION)</li> <li>3. Soutenir par sa présence.</li> <li>4. Maintenir une autonomie maximale.</li> <li>5. Accompagner dans le cadre des soins palliatifs.</li> </ol> 	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Accompagnement de démarche administrative.</li> <li>2. Accompagnement des démarches lors d'un décès.</li> <li>3. Appel orientation vers des services spécialisés. → S.A.J. → Maltraitance des PA. → ...</li> </ol>



secretariat.manhay@arvm.be



086 45 52 92



www.arvm.be